



**LA MONÉTISATION, C'EST MAINTENANT !**

C'est le mois de juin. Vous pouvez d'ores et déjà vous faire payer vos jours monétisables sur le CET. Faites-le le plus rapidement possible (avant le 15/06) afin qu'ils vous soient payés sur la paie de juin.



Dans MyHR4You à la rubrique : **Mon CET -> Ma demande de paiement**

Cliquez sur Monétisation de jours



- Puis vous choisissez le nombre de jours dans le champ : **Quantité.**
- Mettez le commentaire : pour monétisation.
- Vous cliquez sur le bouton Valider en bas à droite.
- Et voilà, ils seront versés sur votre paie de juin.

**PRIME VACANCES : C'EST EN JUIN QU'ELLE VOUS EST PAYÉE !!**

Chez **I2S**, l'évolution de la prime de vacances versée aux salariés est en constante augmentation depuis 2021 :

<b>2020 : 455,54€ brut</b>	<b>2021 : 453,66€ brut</b>	<b>2022 : 478,52€ brut</b>
<b>2023 : 507,93€ brut</b>	<b>2024 : 511,32€ brut</b>	<b>2025 : 514,64€ brut</b>
<b>2026 : ????</b> – On espère 515€.		

**Sans compter, la participation donnée :**

- chez **I2S** le **1<sup>er</sup> juin** : **613,08 € net**
- chez **SSG** le **04 mai** : **353,73 € net**

Chez **SSG**, l'évolution de la prime de **vacances**, versée aux salariés est effectuée suivant 2 modalités différentes :

<b>En parts (salarié + enfants)</b>	<b>Pour les Ex-Steria</b>
<b>2021 : 281,69 € brut</b>	<b>2021 : 511,34 € brut</b>
<b>2022 : 266,74 € brut</b>	<b>2022 : 536,66 € brut</b>
<b>2023 : 259,04 € brut</b>	<b>2023 : 551,68 € brut</b>
<b>2024 : 275,66 € brut</b>	<b>2024 : 566,32 € brut</b>
<b>2025 : 299,08 € brut</b>	<b>2025 : 582,37 € brut</b>
<b>2026 : ????</b>	<b>2026 : ????</b>



N'oubliez pas non plus les avantages de votre CSE ! Notamment chez SSG, sauf si son trésorier abuse de placements plutôt que de dépenser directement les €€€ pour offrir des prestations aux salariés !

**Il y a fort à parier que les montants soient assez proches de ceux de 2025.**

**A suivre sur votre feuille de paie de juin !**

(Ces montants sont valables pour des « équivalence temps plein »)

**S3i is back dans les commissions chez I2S**

Félicitations à P. VERBAEYS (Aix) et A. MARTINEZ (Toulouse) qui ont intégré respectivement la commission Politique Sociale et Conditions de Travail, ainsi que la commission Développement des Compétences. Nous remercions encore ceux qui leur ont fait confiance.

En revanche, nous ne remercions pas, nos HABITUELS ET CONSTANTS détracteurs qui ont voulu (et veulent TOUJOURS ) nous mettre hors-jeu, nous ostraciser (3 lettres, ça commence par C, au milieu un G et à la fin un par T (ou un C). Ils essaient de nous faire taire. Ce sont eux qui devraient être sanctionnés car être élu est un privilège, venir aux commissions, aux réunions de RP est un devoir envers les salariés. Ils ont dû louper ce point. En revanche pour les heures de délégation, les frais, la protection et les heures sup., ils ont tout compris.





## CRH MI-ANNÉE : C'EST BIENTÔT PARTI.

Comme nous l'avions préconisé (voir notre com de mai page 2), la direction générale a décidé de faire un CRH de mi-année mais qui sera malheureusement très restrictif. La cible concernée : les salariés N1 et N2 productifs ayant moins de 5 ans d'expérience (typiquement ce seront les moins de 30 ans).



L'objectif sera quand même d'étudier de manière ciblée certaines situations individuelles, notamment pour les salariés n'ayant pas bénéficié d'augmentation lors des **derniers CRH** et en prenant en compte l'évaluation de la **contribution globale**. La direction aurait quand même pu faire mieux. Nous espérons qu'elle tiendra cet objectif.

Une ode à la jeunesse c'est bien et **S3i** cautionne !! Mais oublier les anciens expérimentés qui font aussi tourner la boîte, c'est **MOCHE** et **INJUSTE** !!!

## RUPTURES CONVENTIONNELLES : dernières news

ON VOUS AVAIT INFORMÉ PAR AVANCE SUR NOTRE SITE DE L'IMMINENCE DE LA LOI. ÇA Y EST, ELLE EST MALHEUREUSEMENT PASSÉE - MERCI LA CFTD ET LA CFTC !! À compter du **1er septembre 2026**, la réforme de **l'indemnisation chômage après une rupture conventionnelle** réduit la durée maximale d'indemnisation après une rupture conventionnelle pour toutes les tranches d'âge. L'impact est modéré pour les moins de 57 ans, mais nettement plus important pour les salariés de **57 ans et plus**, qui perdent 6 mois 1/2 de droits potentiels. Les autres aspects de la rupture conventionnelle (**conditions de signature, montant de l'indemnité de rupture** et les **formalités administratives**) restent inchangés.

### Principaux changements selon l'âge du salarié :

Âge du salarié	Durée maximale actuelle	Nouvelle durée	Réduction
Moins de 55 ans	18 mois	15 mois	- 3 mois
55-56 ans	22 mois 1/2	20 mois 1/2	- 2 mois
57 ans et plus	27 mois	20 mois 1/2	- 6 mois 1/2



**S3i** interviewé concernant l'IA sur RTL. Revivez ce « bref » moment à 2 min du début de cette vidéo !

Notre nouveau Directeur Général mène depuis 6 mois un état des lieux rigoureux et précis du groupe.

Ses conclusions et ses orientations ont été promises pour le « *moment venu* ».

Nous attendons tous le nouveau plan de marche, les ajustements éventuels, la vision stratégique à court, moyen et long terme.

**Gageons que son analyse embarquera notre entreprise vers le succès, la paix sociale et l'épanouissement des salariés dans leurs fonctions !**



### Points à retenir :

- Les **moins de 55 ans** perdent jusqu'à **3 mois d'allocations chômage**.
- Les **55-56 ans** conservent un régime plus favorable, malgré une réduction de **2 mois**.
- Les **57 ans et plus** sont les plus impactés, avec une baisse de **6 mois 1/2**, soit près d'un quart de leurs droits actuels.
- Le gouvernement justifie le maintien d'une durée plus longue pour les 55 ans et plus du fait de leurs difficultés de retour à l'emploi.

La réduction des droits des seniors suscite toutefois des critiques, plusieurs études montrant qu'ils restent généralement plus longtemps au chômage.



<http://www.s3i.fr>

**Rejoignez S3i, le Syndicat qui bouge avec vous !**

- Devenir adhérent de **S3i**, c'est ;
- S'informer et être soutenu, que ce soit sur le plan professionnel ou juridique.
  - Connaître vos droits et rester à la page sur l'actualité sociale
  - Devenir un acteur clé de **S3i** en participant activement aux débats et actions que nous menons.

**Adhérer à S3i, cela coûte trop cher ? Non...**

**10 centimes par jour après déduction fiscale, c'est donné : ce n'est même pas le prix d'un Malabar ... et cela offre tellement d'avantages et de support.**



**Engagements S3i**

- Être à vos côtés Partout et à chaque étape**
- Vous écouter et faire remonter votre voix**
- Vous informer avec clarté et transparence**
- Défendre vos droits et obtenir des avancées concrètes**
- Agir ensemble pour un numérique humain et responsable**



**S3i est là pour écouter, accompagner et vous assister. Questions, doutes, difficultés ; parlons-en. Ensemble, trouvons des solutions.**



**Direction le bulletin d'adhésion**

**Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur :**

- Sur notre site internet :** [www.s3i.fr](http://www.s3i.fr)
- Par mail :** [contact@s3i.fr](mailto:contact@s3i.fr)
- En adhérant :** [adhesion@s3i-france.com](http://adhesion@s3i-france.com)



**Lien Vidéo 1**



**Lien Vidéo 2**

**Liste de vos contacts S3i-IDF & Régions**

Vos contacts (Elus, RP, RS, DS) – Région Ile de France			
Milena AMOSSE	SSG	Latitude	<a href="mailto:sopra-idf@s3i-france.com">sopra-idf@s3i-france.com</a>
Belkacem BELBAHI	SSG		
Franck GANIZATE	I2S		
Jean-Christophe LEJEUNE	SSG		
Jean-Pierre BATTISTI	I2S		
Stéphane DRIARD	IS2		

Vos contacts (Elus, RP, RS, DS) – Région Hauts de France			
Arnaud DERAERT	I2S	Lille	<a href="mailto:sopra-lille@s3i-france.com">sopra-lille@s3i-france.com</a>
Cédric FRANCOIS			
Jean-François DELEU			

Vos contacts (Elus, RP, RS, DS) – Région Rhône Alpes Auvergne			
Sylvain PERNAUD	I2S	Lyon	<a href="mailto:sopra-lyon@s3i-france.com">sopra-lyon@s3i-france.com</a>
Adel REDISSI	SSG		
Rolande FORGE	I2S	Roanne	<a href="mailto:sopra-roanne@s3i-france.com">sopra-roanne@s3i-france.com</a>

Vos contacts (Elus, RP, RS, DS) – Région PACA			
Marta MASTERNAK	I2S	Sophia	<a href="mailto:sopra-sophia@s3i-france.com">sopra-sophia@s3i-france.com</a>
Marc DUMONT			
Patrick OLIVIERO			
Patrick VERBAEYS			
Anne ETIENNE	I2S	Aix en Provence - Six Fours	<a href="mailto:sopra-aix@s3i-france.com">sopra-aix@s3i-france.com</a>
Matea BOYER			

Vos contacts (Elus, RP, RS, DS) – Occitanie			
Alain MARTINEZ	I2S	Toulouse	<a href="mailto:sopra-toulouse@s3i-france.com">sopra-toulouse@s3i-france.com</a>